



COMPTE RENDU de la REUNION DU 7/11/2019 à la MAIRIE de PORT-MARLY

Représentants Mairie :

Mme Gorguès, Maire de Port-Marly

Rodolphe Soucaret, Adjoint au Maire, aux grands projets, à l'environnement et aux travaux

Représentants Réseau Vélo 78 :

Lionel Carrara, président de Réseau Vélo 78

Jean-Pierre Faudais, correspondant local de Réseau Vélo 78 à Bougival

Dominique Lemitre, correspondant local de Réseau Vélo 78 à Port-Marly

1. PRESENTATION DE RESEAU-VELO 78

Lionel Carrara présente l'association.

Réseau Vélo 78 est une association de 150 adhérents présente essentiellement dans l'ouest des Yvelines.

Elle collabore avec les collectivités territoriales : municipalités, départements (78, 92), Conseil Régional et elle est très active, notamment sur l'itinéraire de la véloroute Paris-Londres, le projet de passerelle Eole entre Nanterre et Bezons et sur le plan vélo de la CASGBS.

Elle suit également les projets de la Défense au sein du Collectif Vélo Défense dans les Hauts-de-Seine.

Elle compte comme adhérents des cyclistes au quotidien, des spécialistes des aménagements cyclables (double sens cyclable, piste cyclable, zone de rencontre, zone 30, passage surélevé, bande cyclable,...).

2. PLAN-VELO CASGBS ET COMMUNES

Le Plan Vélo, voté et planifié au niveau de la communauté d'agglomérations constitue une grande avancée qui améliorera la circulation des cyclistes. Réseau Vélo 78 affirme qu'il doit s'accompagner au niveau communal d'aménagements spécifiques pour obtenir un territoire maillé et sécurisé.



3. PROPOSITIONS DE RESEAU-VELO 78

PROPOSITIONS RESEAU-VELO 78	POSITION MAIRIE PORT-MARLY
D113 (ex N13)	
<p><i>Objectif</i> : - travailler sur la mise en place d'un aménagement cyclable le long de la D113, en prolongement de l'aménagement qui longe la Seine depuis le Mesnil-le Roi via Le Pecq jusqu'à la station-service TOTAL ACCESS à Port-Marly. L'important est de commencer même si tout ne se fait pas simultanément.</p> <p>-réaliser la liaison avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> o la véloroute Paris-Londres o l'aménagement cyclable qui longe la Seine vers le nord au-delà de Gennevilliers et qui commence, le long de la Seine, au niveau du KILOUTOU à BOUGIVAL. <p>Le point dur se situe entre la station-service TOTAL ACCESS à Port-Marly et l'écluse de Bougival mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> + il existe 3 espaces : <ul style="list-style-type: none"> o long parking qui jouxte le Buffalo o parking qui jouxte le vendeur de voitures FIAT o long parking qui jouxte l'Hippopotamus, jusqu'à Chez Clément. <p>Les deux derniers espaces appartiennent à la commune de Louveciennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> + entre le TOTAL ACCESS à Port-Marly et l'écluse de Bougival, à de rares exceptions près (comme le vendeur FIAT), il existe entre la Seine et la N13 un espace d'environ 20 mètres, sans construction, donc récupérable <p>Pour RV78, un double passage sur la Seine (sur passerelle Port-Marly puis sur l'écluse de Bougival) n'est pas une solution vu la longueur du cheminement.</p> <p>Est-il prévu que l'espace du restaurant BUFFALO soit récupéré pour un aménagement cyclable ?</p>	<p>Ce tronçon de la D113 est compliqué à aménager.</p> <p>La mairie de Port-Marly n'envisage aucune expropriation.</p> <p>Madame Gorguès indique qu'elle ne peut pas dire à quoi est destiné l'espace du restaurant Buffalo.</p>



PROPOSITIONS RESEAU-VELO 78	POSITION MAIRIE PORT-MARLY
RD 186 (ex Nationale 186)	
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Transformer la RD186 en boulevard urbain avec une seule voie descendante. Déjà, cela réduira la vitesse des poids lourds, des automobiles, le nombre d'accidents. La voie récupérée sera utilisée comme voie d'autobus, voire taxis et sera empruntée par les circulations douces. ✚ A défaut, un aménagement cyclable est possible, il y a de l'espace des 2 côtés : cf. photos. ✚ A l'entrée de commune, avant le dangereux double virage, mettre en place un gros panneau « 50 » clignotant. Cela contribuera à réduire la vitesse et le nombre d'accidents dans cette dangereuse section. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Pas d'aménagement pour circulations douces le long de la RD186 parce que non faisable dans le bas de Port-Marly au niveau du garage Citroën ✚ Les mairies de Port-Marly et Louveciennes ont transmis des propositions au Préfet et au Département. Les propositions en question ne peuvent pas être communiquées. ✚ Beaucoup d'habitants de Port-Marly ne sont pas favorables à la diminution de la vitesse sur la commune. ✚ Madame Gorguès n'est pas opposée à la mise en place d'un panneau '50' à l'entrée de commune, à la limite Louveciennes-Port-Marly.
ENSEMBLE DES VOIES DE LA COMMUNE	
<p>PASSAGE EN ZONE 30 de l'ensemble des voies de la commune (comme Bougival, comme Louveciennes, comme La Celle Saint-Cloud, comme Bezons, etc) à l'exception de la D113 et de la RD 186</p>	
RUE DE PARIS CÔTE OUEST entre le Brazza et le Super U	
<ul style="list-style-type: none"> ✚ la transformer à sens unique dans le sens ouest →est ✚ créer une zone 30 ✚ créer un contresens cycliste, excellent pour la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ sera début 2020 en sens unique et en zone 30 en expérimentation ✚ Mme Gorguès ne voit pas l'utilité d'un contresens cycliste Argument : présence de la voie sur berge
RUE DE PARIS CÔTE EST entre le centre médical et le Brazza	
✚ créer une zone 30	✚ sera en zone 30



CHEMIN DU BAS DES ORMES

- ✚ Mettre en place une bande cyclable matérialisée au sol avec une double signalisation :
 - dessins de vélos au sol
 - panneaux « axe partagée, priorité vélos ».
- ✚ Dessiner des panneaux '30' au sol
- ✚ Cela sensibilise les automobilistes

Mme Gorguès n'y est pas opposée.

RUE DE BELLEVUE (zone 30 aujourd'hui)

- ✚ Mettre en place une bande cyclable matérialisée au sol avec une double signalisation :
 - dessins de vélos au sol
 - panneaux « axe partagée, priorité vélos ».
- ✚ Dessiner des panneaux '30' au sol
- ✚ Dans le bas de la rue de Bellevue, ne pas masquer le panneau 'zone 30' par des plantes et des fleurs (cf. photos)
- ✚ Mise en place de « Tourne-à-droite vélos » aux feux rouges en bas et en haut de la rue de Bellevue, aux extrémités de cette rue

La Mairie avait envisagé de passer cette rue à sens unique mais les riverains n'étaient pas en accord entre eux. Sera remis à l'examen lorsque l'enfouissement des réseaux sera effectué.

Pour la mise en place de « tourne-à-droite », Madame Gorguès indique que « la Mairie va regarder ».

PLACES DE STATIONNEMENT VELOS avec possibilité de poser le vélo et de l'accrocher au niveau du cadre et des roues

Exemple de stationnement vélo efficace:



Pas cela :



Monsieur Soucaret montre les arceaux de stationnement vélos envisagés par la mairie de Port-Marly.

L. Carrara indique que :

- ✚ ils sont esthétiques
- ✚ mais qu'il n'est pas possible d'attacher la roue AV.

Monsieur Soucaret va voir s'il est possible de modifier les stationnements envisagés.



PLACES DE STATIONNEMENT VELOS permettant de poser le vélo et d'accrocher le cadre et les roues

A mettre en place :

- ✚ dans les zones commerçantes : rue Jean-Jaurès, rue de Paris, près du club d'aviron, autres zones de passage...
- ✚ dans le centre Saint-Exupéry (médiathèque)
- ✚ au SUPER U (le proposer au Directeur)
- ✚ sur le parking des Pyramides
- ✚ devant la clinique de l'Europe (le proposer à la clinique)
- ✚ au pied de la passerelle, de chaque côté
- ✚ autres secteurs

RV attire l'attention sur :

- ✚ l'espacement des arceaux – Si trop espacé, les scooters les utilisent et ils prennent de la place
- ✚ dans une ville, il est important d'avoir une dissémination des places de stationnement vélos.

Madame Gorguès déclare que :

- la mise en place de stationnement vélos pourra se faire dans le temps
- des stationnements vélos pourront être mis en place à la CMC Europe après son futur agrandissement
- il n'y aura probablement pas de problèmes au Super U et aux Pyramides.

Monsieur Soucaret indique que des stationnements vélos sont prévus près du rowing-club.

PASSERELLE SUR LA SEINE ENTRE PORT-MARLY ET L'ILE DE LA LOGE

L'emplacement de la goulotte prévue pour les vélos, trop près de la rambarde, oblige à incliner fortement le vélo pour monter et descendre, ce qui nécessite un –trop- gros effort compte-tenu de la forte pente. Penser aux vélos électriques, vélos-randonneurs avec bagages ou sacoche(s).

La taille de l'ascenseur oblige à tenir le vélo verticalement : ce qui nécessite encore un gros effort.

Le Président de « Rueil-à-Vélo » a échangé oralement et a adressé un courrier à la mairie de Port-Marly sur ce sujet en 2017. Courrier (PJ) resté sans réponse.

Pour Lionel Carrara, une modification de la goulotte actuelle est indispensable afin de rendre un peu plus aisé l'utilisation de la passerelle par les cyclistes de tous âges.

2 solutions possibles :

- ✚ déplacer la goulotte-vélos ou l'agrandir
- ✚ remplacer la goulotte par un pan incliné (comme sur la passerelle de la Darse à Nanterre).

Madame Gorguès pense qu'effectivement la goulotte est trop proche de la rambarde.

Une étude est en cours.

Réseau Vélo 78 propose la mise en place à Port-Marly d'un Comité Vélo (comme à Saint-Germain, comme à Houilles, ...)



AMENAGEMENT DES BERGES – INFORMATION DE LA MAIRIE	
<p>Les travaux sont en cours sur 1,6km de linéaire entre les communes du Pecq et de Louveciennes, avec un cheminement cyclable différencié de celui des piétons. Tous les réseaux sont enterrés. La fin des travaux est prévue pour début 2020.</p> <p>M. Soucaret indique que le revêtement pour les parties cyclable de la voie sur berge sera en béton, le stabilisé, plus fragile, ayant un coût élevé.</p>	

Les participants conviennent de se retrouver pour un suivi des décisions prises.

4. RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS RV 78 ET POSITIONS DE LA MAIRIE

PROPOSITIONS RESEAU-VELO 78	POSITIONS MAIRIE
Aménagement cyclable le long de la D113	Expropriations difficiles – Nous ne faisons rien.
Démolition planifiée du restaurant BUFFALO : utilisation de cet espace pour prolonger l'aménagement cyclable existant.	Madame Gorguès indique qu'elle ne peut pas dire à quoi est destiné l'espace du restaurant Buffalo.
Aménagement cyclable le long de RD186	Manque de place dans le bas de PM – Nous ne faisons rien.
Passage de la commune en zone '30', D113 et RD186 excepté	
Contresens cycliste rue de Paris	La voie sur berge voisine fera office de contresens cycliste à la rue de Paris → problème de communication
Chemin du Bas des Ormes : signalétique-vélos appropriée	La mairie n'est pas opposée.
Rue de Bellevue : signalétique-vélos appropriée	La mise en sens unique de la rue de Bellevue sera remise à l'examen après enfouissement des réseaux.
Mise en place de « tournes-à-droite » cyclistes en haut et en bas de la rue de Bellevue	La mairie va regarder. (*)
Mise en place d'un gros panneau '50' clignotant sur la RD186, à l'entrée de commune, à la limite Louveciennes-PM	La mairie n'est pas opposée.
Type de stationnement vélos	La mairie va voir s'il est possible de modifier le type de stationnements envisagé qui, ojd, ne permet pas d'attacher cadre ET roue.
Mise en place de stationnements vélos devant le rowing-club	En cours
Mise en place de stationnements vélos au Super U et aux Pyramides	« Il ne devrait pas y avoir de problème » .
Mise en place de stationnements vélos à CMC Europe	Attendre les futurs travaux à venir.
Mise en place de stationnements vélos dans les zones commerçantes et autres endroits appropriés	Remis à plus tard.
Passerelle sur Seine	La mairie pense que la goulotte est effectivement trop proche de la rambarde. Une étude est en cours pour voir comment rendre le passage des vélos moins difficile.
Plan vélo Port-Marly (évocation du Plan vélo CASGBS)	

(*) HR : le 19.12.19, Mr Soucaret a indiqué que la signalétique « Tourne-à-droite-vélos » était prête à être mise en place dans le haut de la rue de Bellevue.